

VII JEAN-JOSEPH BRINCOUR



*Staatsrechtler wie Brincour hätten
auch einem großen Parlament zur
Ehre gereicht.*

*P. Weber
Geschichte des Luxemburger Landes*

Né le 21. 2. 1849 à Echternach, il fut un des plus brillants élèves du gymnase.

Ses condisciples racontaient des merveilles de ses capacités intellectuelles et de son ardeur au travail.

Un jour, au cours d'un examen en religion, il ahurissa le jury en écrivant sur sa feuille: «Haec omnia scio sed non credo». (Je sais tout cela mais je ne le crois pas.)

Cet aveu sceptique il ne le désavouera pas sa vie durant, celle-ci caractérisée par une soif insatiable de connaissances.¹⁾

Après avoir obtenu son diplôme de maturité à la fin de l'année 1866/67, il fit des études de droit. Le 8. 10. 1868 il passa sa candidature en philosophie et lettres avec distinction et le 11. 5. 1870 celle en droit avec la plus grande distinction.

En février 1871 il fit paraître chez Th. Schroell une brochure de 53 pages portant le titre de «Zur Zollvereinsfrage». Les passages où le jeune auteur